Il est nécessaire de faire quelques lotions d'eau froide dans les plaies et leur voisinage, pour en faire détacher les parcelles du caustique qui pourrait les irriter, et pour nettoyer le sang coagulé et les autres ordures qui s'y trouveraient.

Lorsque l'on ouvre la tunique péritonienne ou vaginale, on appelle cette méthode castration à testicule découvert. Quelques opérateurs au contraire n'ouvrent pas cette membrane ; ils la comprennent dans le casseau ; c'est la castration à testicule couvert. Ce dernier procédé peut quelquefois prévenir les hernies, mais il est à craindre qu'il ne produise l'inflammation du péritoine et le cas si grave du tétanos. Il est à remarquer que l'épaisseur du crémaster empêche la compression d'être parfaite sur le cordon spermatique.

Les suites de l'opération sont quelquefois dangereuses et même funestes. Pour les prévenir, on fait tous les jours promener le malade, pendant une heure, si le temps est beau : car le froid et la pluie sont nuisibles dans cette circonstance. Il faut surveiller les chevaux nouvellement châtrés, et les attacher court au râtelier, afin que ils ne puisseut pas avec les dents arracher les casseaux qui les inquiètent. Ceux qui sont d'un tempérament ardent devront être soignés plus copieusement que les autres. De tems en tems on leur donne de l'eau blanche et un peu de paille afin de les occuper et de les distraire sans les nourrir fortement. Les alimens qu'on leur procurera devront être légers, tels que de l'herbe, des fourrages verts, du bon foin, un peu d'avoine et de son mélangés : la ration au surplus sera réduite à moitié jusqu'à ce que, au bout de quelques jours, n'apercevant pas d'accidens fâcheux, on puisse augmenter par degrés la fourniture des alimens.

Si la saison est belle, il est à propos de châtrer les chevaux de remonte avant de les mettre en route. On prétend même que, aussitôt qu'ils sont coupés, il faut les accoupler et les acheminer à jeun. Le premier jour, on leur fait faire au pas un myriamètre et demi à deux myriamètres (3 à 5 lieues), le lendemain un peu plus, et ensuite jusque à quatre myriamètres (9 lieues). On s'arrête toutes les heures pour que l'animal puisse satisfaire à ses nécessités. Chaque jour avant le départ et après l'arrivée on nettoie les plaies avec de l'eau tiède pour les tenir fraîches et propres. Il est reconnu que la marche modérée et par un beau tems prévient l'engorgement des parties lésées, favorise la suppuration, maintient la santé de l'animal, l'amaigrit et empêche la fourbure qui attaque souvent en route les chevaux gras.

Quant aux chevaux châtrés qui ne doivent pas quitter le pays, il ne faut pas négliger de les faire marcher et promener dès après l'opération, et ensuite tous les jours ; mais il faut éviter de les conduire à l'eau et de leur donner des bains froids, surtout si, s'étant débattus pendant qu'on les opérait, ils se sont échauffés et sont en sueur. Le refroidissement leur serait préjudiciable.

On doit visiter souvent les animaux récemment châtrés, s'assurer si les casseaux sont en bon état, et s'il est survenu de l'engorgement aux organes opérés, décoller avec de l'eau tiède les lèvres de la plaie, afin que la sérosité puisse s'écouler.

Dès le quatrième jour, même quelquefois dès le troisième, on détache les casseaux. Pour cet effet, on assujétit l'animal avec le torche-nez ; on lui fait lever un pied afin que il ne puisse pas bouger, et, s'il était trop violent, on l'abat sur de la litière. On coupe la ficelle d'un des bouts du casseau, et on l'enlève. Il ne faut pas couper dans son milieu le point racorni du cordon spermatique : il tombera de lui-même par la suppuration.

Jusque à la guérison parfaite, il est convenable de tenir les plaies en état de propreté, soit en les lavant avec l'éponge imbibée d'eau tiède, soit en fesant jaillir cette eau avec une seringue s'il est difficile d'approcher du malade. Cette opération se fera deux fois au moins chaque jour jusque à la guérison complète. S'il n'est pas survenu d'accidens, on peut faire faire un travail léger et peu prolongé : la promenade vaut mieux, tant que la suppuration subsiste.

C'est du trentième jour au quarantième que la cicatrice est fermée.